



Communiqué de presse

Battue aux sangliers lundi 22 février

Mercredi 17 février

La Préfecture de Loire-Atlantique, via la Direction départementale des territoires et de la mer, organise une **battue aux sangliers lundi 22 février au parc de la Chézine**, entraînant sa fermeture.

LA BATTUE EN BREF

- La battue aux sangliers se tiendra lundi 22 février
- L'accès au parc de la Chézine, ainsi qu'aux parcelles voisines sera interdit de 8h à 15h
- La circulation sera fermée sur une partie de l'avenue Louis-Guilloux et l'allée Prosper-Mérimée
- Renseignement : Direction départementale des territoires et de la mer 44 : 02 40 67 26 26.

POURQUOI UNE BATTUE ?

L'objectif de contrôler la population de sangliers à Saint-Herblain et dans les communes avoisinantes, et ainsi réduire les impacts de ce mammifère sur l'environnement local. En effet, **le sanglier cause de nombreux dégâts sur les espaces verts communaux mais aussi dans les jardins privés et les zones agricoles**. Il représente également un risque fort d'accident pour les promeneurs ou les personnes circulant sur les axes routiers proches de la Chézine.

MESURES DE SÉCURITÉ

Le **parc sera fermé aux promeneurs de 8h à 15h**. Réalisée sous la responsabilité d'un lieutenant de Louveterie, l'opération prévoit, outre la fermeture administrative du parc, un protocole de sécurité très strict. Une quinzaine d'agents de la Ville sera mobilisée pour réorienter les usagers et interdire l'accès au parc.

Outre les battues organisées par les services préfectoraux, des mesures simples sont susceptibles de ralentir l'accroissement des populations de sangliers et d'éviter les accidents :

- ne pas nourrir les animaux et ne pas s'en approcher, en particulier des marcassins ;
- clôturer son terrain ;
- ne pas laisser en friche ses espaces verts.

Des questions ? Des signalements ? Contactez la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 44) au 02 40 67 26 26.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

